



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 avril 2021

HÉBERGEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : ÉLISABETH MORENO ET EMMANUELLE WARGON ANNONCENT LA REVALORISATION DU FINANCEMENT DES 1 000 NOUVELLES PLACES SPÉCIALISÉES POUR 2021

Grande cause du quinquennat, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité gouvernementale. Avec la création de 1 000 places supplémentaires en 2021, le nombre de places dédiées à l'hébergement des femmes victimes de violences sera augmenté de 60 %, passant de 5 000 en 2017 à 7 700 fin 2021. La revalorisation des financements de ces places permet d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des femmes.

Élisabeth MORENO, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et Emmanuelle WARGON, ministre chargée du Logement se sont rendues ce jour dans un centre d'hébergement d'urgence spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violences. Financée dans le cadre des nouvelles places ouvertes en 2020 suite au Grenelle des violences conjugales, cette structure, gérée par la Fédération internationale des travailleuses (FIT), Une femme, Un toit, héberge 49 femmes âgées de 18 à 25 ans.

Cette visite est l'occasion pour les deux ministres de revenir sur la création de 1 000 nouvelles places en 2021 annoncées par le Premier ministre, le 2 septembre dernier. Ces places, comme les 1 000 places ouvertes en 2020, seront des places dédiées aux femmes victimes de violences et non mixtes. Le financement de ces nouvelles places est revalorisé de 30%, avec un coût à la place passant de 25 euros à 35 euros en moyenne au plan national. Ces nouveaux financements permettront d'améliorer l'accueil des femmes victimes de violences, en renforçant notamment la sécurisation des locaux et l'accompagnement social proposé.

Le cahier des charges pour la création de ces nouvelles places est publié dans les prochaines heures sur le site de la Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement (Dihal). La répartition des places se fera en fonction des besoins identifiés par chaque territoire. Les Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi et de l'Insertion, en lien avec les Délégués Régionaux pour le Droit des Femmes, prioriseront les demandes et feront remonter les projets au niveau national avant le 15 juin. Les premières places pourront ouvrir mi-juillet.

Afin de mieux accompagner les femmes victimes de violences tout au long de leur parcours, de la mise à l'abri jusqu'au relogement, les deux ministres annoncent la création d'un comité de suivi, qui sera réuni pour la première fois le 26 mai prochain. Ce comité aura pour objectif de dresser un bilan de l'existant, d'assurer le suivi de la création des nouvelles places et d'améliorer la réponse collective aux besoins en assurant une bonne coordination avec les partenaires associatifs.

Le gouvernement est pleinement mobilisé pour lutter contre les violences faites aux femmes et s'engage, dans le cadre de l'ouverture de places d'hébergement supplémentaires en 2021, à augmenter le financement pour améliorer la qualité de l'accueil.

Contacts presse :

Cabinet d'Élisabeth MORENO

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

Cabinet d'Emmanuelle WARGON

Tél : 01 40 81 81 23

Mél : presse.wargon@logement.gouv.fr